



## Plan de protection COVID-19

Séance du Conseil Communal de Gimel du 9 septembre 2020 – 20h.15

- La séance aura lieu dans les locaux de la grande-salle de Gimel permettant le respect de la distance sociale de 1.5m entre chaque participant.
- L'entrée et la sortie des locaux seront distinctes afin d'éviter le croisement de personnes.
- Du gel hydroalcoolique ainsi que des masques de protection seront à disposition à l'entrée des locaux.
- Aucun apéritif n'est prévu à l'issue de la séance.
- Les personnes présentes seront priées de ne pas se regrouper avant et après la séance.
- Une liste de présence sera établie, y compris pour l'éventuel public présent.

Gimel, le 19 août 2020

Au nom de la Municipalité :

  
Sylvie Judas  
Syndique

  
Lucy Thalmann  
Secrétaire municipale